



© PRLM M.Garrido

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE  
«Arts & divertissements»  
en lagunes

En Corse, Occitanie & Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Week-end du 21 au 22 septembre 2019

Pôle-relais lagunes méditerranéennes

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## BILAN 2019

### PRÉVISIONNEL 2020



© Accorhotels



© PRLM

AVEC LE SOUTIEN TECHNIQUE OU FINANCIER :

# Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais Zones Humides, créés en 2001 dans le cadre du 1er Plan national d'action en faveur des zones humides et coordonnés par l'Agence française pour la biodiversité. Les Pôles-relais bénéficient d'un label national pour leur promotion d'une gestion durable et leur action de diffusion et d'échange de connaissances.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un consortium coordonné par la Tour du Valat en PACA en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon et l'Office de l'Environnement de la Corse.

**Sa mission :** Favoriser une meilleure reconnaissance des milieux lagunaires de Méditerranée et encourager leur gestion durable par l'animation d'un réseau d'acteurs, la mutualisation des connaissances et bonnes pratiques, la sensibilisation des publics.

**Son territoire d'action :** Les lagunes et leurs zones humides périphériques, ces étangs littoraux qui forment un chapelet sur 130 000 hectares en Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.



## CONTACTS

[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

### **Coordination du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat) :**

Coordinatrice : Virginie Mauclert, [mauclert@tourduvalat.org](mailto:mauclert@tourduvalat.org)

Gestion de l'information : Nathalie Chokier, [chokier@tourduvalat.org](mailto:chokier@tourduvalat.org) / Anne-Sophie Hervy (remplacement de janvier à août 2019))

### **Animation territoriale du Pôle-relais lagunes méditerranéennes :**

En Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Nathalie Barré (CEN L-R), [pole.lagunes.lr@cenlr.org](mailto:pole.lagunes.lr@cenlr.org)

En PACA : Katia Lombardini (Tour du Valat), [lombardini@tourduvalat.org](mailto:lombardini@tourduvalat.org)

En Corse : Marie Garrido (OEC), [marie.garrido@oec.fr](mailto:marie.garrido@oec.fr)

*Merci à Hugo Laurent-Vidieu et Morgane Demêmes, volontaires de service civique.*

# Sommaire

|  |           |
|--|-----------|
| <b>I. Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes</b> .....   | <b>3</b>  |
| • Les 5 Pôles-relais Zones Humides français .....  | 3         |
| • Des missions communes, pour mieux gérer les zones humides .....  | 3         |
| • Un consortium dans les 3 régions d'action .....  | 3         |
| • Un pilotage concerté .....   | 4         |
| <b>II. Actions 2019 et prévisionnel 2020</b> .....   | <b>6</b>  |
| <b>II.1 Réunir et diffuser les connaissances (OFB 1)</b> .....   | <b>6</b>  |
| • Site internet <a href="http://www.pole-lagunes.org">www.pole-lagunes.org</a> et réseaux sociaux .....            | 6         |
| • La newsletter 'Lettre des lagunes' .....   | 6         |
| • Base de données bibliographiques .....   | 6         |
| <b>II.2 Informer, sensibiliser et animer des acteurs au niveau national (OFB 2)</b> .....                          | <b>8</b>  |
| • Acteurs de la recherche et de la gestion .....   | 8         |
| • Gestionnaires d'espaces naturels, acteurs régionaux .....  | 8         |
| • Décideurs .....  | 9         |
| <b>II.3 Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs (OFB 3)</b> ..... | <b>9</b>  |
| • Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH) .....   | 9         |
| • Contribution au rapport parlementaire « Terres d'eau, terres d'avenir » .....                                    | 10        |
| <b>II.2 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)</b> .....   | <b>10</b> |
| • Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et lancement du FOGEC en Corse .....      | 10        |
| • Animation du réseau de suivi de la reproduction des oiseaux laro-limicoles .....                                 | 11        |
| <b>II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)</b> .....  | <b>13</b> |
| • Journées mondiales des zones humides .....   | 13        |
| • Journées européennes du patrimoine .....   | 14        |
| • Autres actions .....   | 15        |
| <b>II.5 Formation des gestionnaires (B20)</b> .....  | <b>16</b> |
| • Restitution de travaux de recherche sur les zones humides littorales de Corse .....                              | 16        |
| • Restitution de l'étude de bon fonctionnement des zones humides littorales .....                                  | 16        |
| <b>II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)</b> .....                     | <b>17</b> |
| <b>II.8 Sensibilisation des décideurs (B50)</b> .....  | <b>17</b> |
| • Atelier de territoire autour des étangs palavasiens en Occitanie et en PACA .....                                | 18        |
| • Prix .....   | 18        |
| <b>II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)</b> .....                                      | <b>20</b> |
| <b>II.12 Le Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins</b> .....                             | <b>21</b> |

Illustrations : secrétariat Ramsar.



# I. Présentation du Pôle-relais lagunes méditerranéennes

## Les 5 Pôles-relais Zones Humides français



Pôle-relais  
Zones Humides

Les Pôles-relais Zones Humides ont été créés dans la continuité du 1<sup>er</sup> Plan national d'action en faveur des zones humides (PNAZH).

Ce plan, mis en place en 1995, faisait suite au rapport du préfet Bernard indiquant la perte de la moitié des zones humides françaises depuis 1960, liée notamment aux incohérences des différentes législations et aides publiques de l'Etat.

Parmi les différents outils développés suite à ce plan national, le réseau des Pôles-relais Zones Humides a été initié en 2001, pour susciter et accompagner les initiatives locales en faveur d'une gestion durable des zones humides et relayer le plan d'action vers les acteurs de terrain.

Aujourd'hui, cinq Pôles-relais s'intéressent à l'ensemble des zones humides : tourbières ; lagunes méditerranéennes ; marais Atlantiques, Manche et mer du Nord ; mares et vallées alluviales ; zones humides tropicales.

Les Pôles-relais sont coordonnés par l'Office français de la biodiversité qui gère leur financement pour le compte de l'Etat, coordonne leurs actions et anime également le Portail national zones humides.

Depuis 2014, les Pôles-relais bénéficient d'un label national de reconnaissance de leur action de diffusion et d'échange de connaissances, attribué par l'Etat pour une durée de 3 ans renouvelable. Une charte des Pôles-relais définit leurs missions et encourage les acteurs institutionnels à un soutien privilégié des Pôles-

relais Zones Humides pour valoriser leur expertise.

## Des missions communes, pour mieux gérer les zones humides

Chaque Pôle-relais Zones Humides vise deux objectifs principaux :

- **mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques** afin de les diffuser auprès des acteurs/gestionnaires pour agir plus efficacement pour la préservation et la restauration de ces milieux ;

- **animer un réseau d'échanges** des différents acteurs concernés - gestionnaires, agents des collectivités territoriales et de l'Etat, élus, socio-professionnels, scientifiques, grand public - et entre Pôles-relais.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes vise à participer à l'amélioration de la situation des lagunes méditerranéennes françaises. L'information, l'échange sur les bonnes pratiques, la sensibilisation ont pour objectif d'améliorer les pratiques de gestion sur le terrain et la reconnaissance de ces milieux.

## Un consortium dans les 3 régions d'action

Depuis 19 ans, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi mis en œuvre une déclinaison de ces objectifs sur les régions Occitanie, SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse.

Son originalité a été d'afficher dès le départ une volonté d'être représenté dans chacune de ces régions et de créer des liens privilégiés avec les acteurs locaux - élus, gestionnaires, socio-professionnels, scientifiques, etc.



Ainsi, la Tour du Valat, chargée de la coordination, s'est associée au Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et à l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC). Le partenariat est formalisé sous forme d'un accord de consortium conformément à la charte des Pôles-relais 2014.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes est innovant par sa transversalité, au service des acteurs des milieux lagunaires sans distinction géographique ou administrative. Sa force est en effet de faire se rencontrer des connaissances et des compétences encore souvent déployées à part. En créant un espace institutionnel dédié, il permet aux lagunes méditerranéennes d'être un sujet traité à part entière.

Sa réactivité, sa présence régulière auprès des acteurs des lagunes, sa capacité à tisser des liens, à donner du sens à ce réseau d'acteurs, lui permet notamment d'être de plus en plus sollicité pour l'aide au montage de projets au sein desquels il apparaît comme une passerelle entre les acteurs, un vecteur d'informations.

### **Un pilotage concerté**

Le fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes est similaire aux autres Pôles-relais : pilotage par une DREAL locale, la DREAL PACA, avec l'appui de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes bénéficie d'un **Comité de pilotage**, de composition restreinte autour des financeurs principaux du Pôle-relais lagunes méditerranéennes, qui définit les orientations et priorités d'action du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et s'assure de leur bonne réalisation.

Les acteurs du réseau, décideurs, scientifiques et socioprofessionnels, sont sollicités périodiquement pour produire des recommandations sur ses orientations.

#### **OBJECTIFS :**

**Favoriser une meilleure reconnaissance des lagunes méditerranéennes et encourager de meilleures pratiques de gestion**

selon les 3 axes :

**Mutualiser les connaissances et les bonnes pratiques,**

**Animer un réseau d'échange,**

**Sensibiliser l'ensemble des acteurs concernés.**

#### **LES ATOUTS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANENNES:**

**THEMATIQUE :** Seul centre de ressources interrégional consacré aux lagunes et leurs milieux humides périphériques sur le littoral méditerranéen

**TRANSVERSAL et INTERREGIONAL :** Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires sans distinction administrative ou géographique

**ANCRE DANS LES TERRITOIRES :** 3 structures animatrices reconnues des acteurs locaux

**PASSERELLE et FACILITATEUR:** entre acteurs et réseaux locaux et avec le niveau national, complémentaire à l'existant

**REACTIVITE** appréciée des acteurs pour le montage d'actions répondant à leurs besoins



Direction de l'eau et de la biodiversité met en place :  
 . Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018  
 . Stratégie CESP 2012-2014 : 'Communication, Éducation, Sensibilisation, Participation' en lien avec la convention Ramsar



AGENCE FRANÇAISE  
 POUR LA BIODIVERSITÉ  
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

En charge de coordonner :

**5 POLES-RELAIS ZONES HUMIDES en France**  
 . Mutualiser les connaissances  
 . Animer un réseau d'échange  
 . Participer à la politique nationale en faveur des milieux humides

**PORTAILS INTERNET nationaux :**  
 . zones humides  
 . Documents sur l'eau et la biodiversité

**COMITE D'ORIENTATION**  
 3 collèges : institutionnels, gestionnaires, scientifiques

**COMITE DE PILOTAGE**  
 Présidé par la DREAL PACA, Financeurs et structures porteuses du Pôle lagunes

**OBJECTIFS DU POLE-RELAIS LAGUNES MEDITERRANEENNES**

**COORDINATION : TOUR DU VALAT**  
 Portage du Pôle-relais et coordination interrégionale des actions  
 Outils interrégionaux : sites Internet, Lettre des lagunes, BD documentaire

**ANIMATION TERRITORIALE en Occitanie :**  
 CEN L-R

**ANIMATION TERRITORIALE en PACA :**  
 TOUR DU VALAT



**Au service de tous les acteurs des milieux lagunaires :**  
 . Gestionnaires, scientifiques, élus, agents des collectivités et de l'Etat, socio-professionnels, associations d'éducation à l'environnement, etc.  
 . En concertation avec les autres Réseaux d'acteurs locaux ou

**ANIMATION TERRITORIALE en CORSE :**  
 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA CORSE



## II. Actions 2019 et prévisionnel 2020

### II.1. Réunir et diffuser les connaissances (OFB 1)

#### Site internet [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org) et réseaux sociaux



#### Page d'accueil du site Internet finalisé début 2018

Le site internet intègre plus de 2090 pages de contenu (enrichi d'environ 200 pages en 2019 dont 140 actualités et 34 évènements).

Depuis la mise en ligne en 2012, ce portail de l'information sur les lagunes a reçu 420 000 visites (+ de 4600 visites par mois en 2019), soit 799 000 pages vues. La rubrique Actualités, la carte et les fiches des lagunes, les programmes d'animations des Journées mondiales zones humides figurent parmi les pages les plus consultées.

Les actualités du site Internet sont relayées sur les réseaux sociaux :

- Sur Twitter, le compte est suivi par 1132 abonnés (soit 106 abonnés de plus par rapport à 2018).

- Sur Facebook, le compte est suivi par 1047 abonnés (soit 250 abonnés de plus par rapport à 2018).

Les actualités sont également relayées sur le **Portail national Zones Humides** ([www.zones-humides.org](http://www.zones-humides.org)), alimenté en synergie avec l'OFB et les autres Pôles-relais. Par ailleurs, 14 brèves ont été mises en ligne dans la rubrique «actualités générales et Ramsar ».

#### La newsletter 'Lettre des lagunes'

La « Lettre des lagunes », diffuse l'information sur les actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et l'actualité des lagunes.

Envoyée cinq fois par an, elle bénéficie de nombreuses contributions du réseau par ses membres actifs. Ses contenus sont régulièrement relayés par d'autres réseaux régionaux ou nationaux comme Rivages de France, la SNPN, le RRGMA, la lettre Natura 2000, etc.

La lettre est envoyée via un prestataire de diffusion afin de fiabiliser la diffusion auprès des abonnés et d'avoir une vision plus fine de sa lecture.

3 500 personnes sont aujourd'hui destinataires de la newsletter 'Lettre des lagunes', avec une mise à jour régulière des adresses.



#### Lettre des lagunes – février 2019

#### Base de données bibliographiques

Cet outil constitue une action commune aux différents Pôles-relais zones humides.



**Page d'accueil de la BD bibliographique**

Accessible depuis le site internet, la [base de données](#) met à disposition des dizaines de dossiers thématiques en lien avec le site Internet et permet la diffusion sélective de l'information (envoi ciblé de nouvelles publications aux abonnés) à une soixantaine d'abonnés.

99 documents ont été ajoutés en 2019.

A ce jour, la BD compte **7075 notices** dont une majeure partie téléchargeable, issues de la veille informative et de la 'littérature grise'<sup>1</sup> transmise par notre réseau d'acteurs des lagunes.

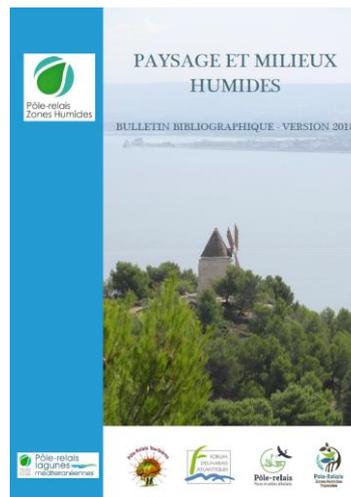
La plupart des notices de la BD sont valorisées à l'échelle nationale sur le [Portail national « Documents sur l'eau et la biodiversité »](#) auquel contribuent aujourd'hui l'Office français de la biodiversité, les agences de l'eau, l'Ifremer, le BRGM, etc. et les Pôles-relais Zones Humides.

**Collection de synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides :**

Cette collection des synthèses bibliographiques est produite par les Pôle-relais Zones Humides et regroupe 23 thèmes variés sur les milieux humides.

En 2019, la collection des synthèses bibliographiques des Pôles-relais Zones Humides a été enrichie.

<sup>1</sup> Rapports d'études, de stage, d'activité, notes techniques, actes de séminaires, plans de gestion, thèses, etc.



**Bulletin bibliographique « Paysage et milieux humides »**

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a collaboré à l'ensemble des nouvelles synthèses, finalisé une nouvelle : « Paysages et milieux humides ».

▪ **PREVISIONNEL 2020 :**

En 2020, Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes poursuivra l'alimentation du nouveau site internet, avec une centaine d'actualités. La Lettre des lagunes sera diffusée à 5 reprises dans l'année avec mise à jour des listings de diffusion.

150 ressources seront ajoutées dans la base documentaire et une nouvelle synthèse bibliographique sera réalisée.



## II.2 Informer, sensibiliser et animer des acteurs au niveau national (OFB 2)

Dans le cadre du futur dispositif de « Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation » pour les milieux humides (CESP) 2019-2024, le Pôle lagunes est sollicité par l'OFB pour la mise en œuvre d'une partie du programme d'actions liés à certains acteurs cibles au niveau national.

### Acteurs de la recherche et de la gestion

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'OFB pour organiser des échanges entre les acteurs de la recherche/gestion sur les milieux humides, au niveau national.

L'année 2019 a été consacrée à la préparation d'une rencontre nationale Science-Gestion sur le thème : "*Fonctions et services rendus des zones humides face au changement climatique : quels enjeux de recherche pour demain ?*" :

Cette rencontre est projetée sur 2 jours courant 2020 (choix de la localisation en cours):

- le premier jour sera principalement dédié à des ateliers entre chercheurs et gestionnaires ;
- et le deuxième jour à un espace forum ouvert bailleurs/ porteurs de projets ainsi que deux tables rondes entre chercheurs/gestionnaires et bailleurs de fonds/ décideurs (avec la députée F. Tuffnell comme grand témoin).

Ainsi, un groupe de travail s'est réuni le 23 septembre, suivi d'un comité d'organisation le 21 octobre avec la participation des représentants des agences de l'eau, des Pôles-relais Zones humides, du Ministère en charge de l'Environnement, de la DREAL PACA et de l'OFB.

### Gestionnaires d'espaces naturels, acteurs régaliens

**Continuité écologique en marais périphériques des lagunes méditerranéennes**

Le Pôle-relais lagunes agit en réponse aux besoins de connaissance précisés dans le PLAGEPOMI et le PNMH. Dans le cadre d'un stage proposé par l'OFB d'avril à août 2019, co-encadré par le Pôle lagunes, de nombreuses connaissances ont été remontées sur plus de 500 ouvrages hydrauliques existant entre les lagunes et leurs marais périphériques. En cinq mois, les acquis du travail réalisé par Mathilde Amand sont nombreux :

- **un catalogue de la typologie des ouvrages hydrauliques en lagunes**, servant de base commune pour leur qualification avant intégration dans le ROE et ce au travers des critères standardisés (cf. document en téléchargement ci-dessous);
- **une intégration de plus de près de 480 ouvrages hydrauliques dans le ROE sur les lagunes méditerranéennes**. Ces données sont visibles sur [l'interface de cartographie du « Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides »](#) administrée par le Forum des Marais Atlantiques (cf carte ci-dessous) ;
- **15 fiches de synthèse par lagune méditerranéenne**, permettant de rassembler : une cartographie et un tableau des ouvrages référencés en marais périphériques, ainsi que la gestion associée des ouvrages lorsque celle-ci a été précisée. (cf. exemple de la fiche de synthèse de l'étang du Bagnas)

<https://pole-lagunes.org/continuite-ecologique-en-marais-peripheriques-des-lagunes-mediterraneennes/>

Ce travail a été valorisé au sein d'une webconférence animée par l'Office international de l'eau sur les obstacles à l'écoulement et marais littoraux le 21 novembre.

<http://www.zones-humides.org/web-conf%C3%A9rence-sur-les-milieux-humides>

De plus, afin d'améliorer les connaissances sur les continuités hydrauliques en marais



lagunaires, une formation a été coorganisée avec l'OFB (délégations d'Occitanie et de PACA-Corse) le 14 avril 2019, permettant de former au Référentiel national des obstacles à l'écoulement 5 gestionnaires de milieux lagunaires.

### 🌿 Décideurs

Cette action a pour objectif de permettre aux décideurs, de mieux prendre en compte les milieux humides dans le cadre de l'aménagement durable de leurs territoires.

Un premier groupe de travail s'est réuni le 24 octobre, intégrant l'OFB, la Snpn, l'ANEB, la Tour du Valat, Ramsar France, afin d'établir une stratégie d'action pour 2020. Les messages à construire en 2020 seront à destination de trois cibles différentes :

- Les parlementaires en lien avec l'association Ramsar-France ;
- Les élus(es) régionaux.
- Les élus(es) des intercommunalités (évolution des compétences GEMAPI / élection 2020)

## II.3 Coordonner les actions des Pôles-relais zones humides entre eux et avec d'autres acteurs (OFB 3)

### 🌿 Actions conjointes des Pôles-relais Zones Humides (PRZH)

Le Pôle lagunes a travaillé en synergie avec les autres PRZH et l'OFB au sein du **Groupe CESP (Communication, Éducation, Sensibilisation et Participation), dans le cadre du Groupe national pour les Milieux humides (GNMH), co-animé par l'OFB et la Snpn.**

Une réunion interpôle a eu lieu en juillet 2019, l'occasion d'échanger autour de la deuxième charte des Pôles-relais ZH qui devait être signée le 11 décembre 2019 (reportée en mars 2020).

### ▪ PREVISIONNEL 2020 :

Ces actions seront poursuivies :

- Rencontre nationale Science-Gestion : comité d'organisation prévu en avril 2020 puis mise en œuvre courant 2020.
- Co-encadrement avec l'OFB d'un deuxième stage sur l'amélioration des connaissances des ouvrages hydrauliques et du potentiel d'accueil piscicole en marais méditerranéens à compter de mars 2020.
- Messages à l'attention des décideurs : groupe de travail prévu en janvier 2020 et mise en œuvre des actions planifiées.

Par ailleurs, le Pôle lagunes en collaboration avec l'OFB organisera une session de formation en Méditerranée sur la mise en œuvre de « la méthode nationale d'évaluation des fonctions des zones humides - V2 » (publication à venir mi 2020) à l'attention de bureaux d'études, d'agents des services de l'état (DDT, DREAL, d'établissements publics.



### Nouvelle plaquette des Pôles-relais Zones humides 2019

Courant 2019, une nouvelle plaquette des Pôles-relais ZH a été produite (par le Pôle-relais mares et vallées alluviales).

Le Pôle lagunes a participé à la commission spécialisée « stratégie » du Comité national de la

biodiversité, chargée du suivi des sujets relatifs aux milieux humides. Cette commission s'est réunie à Paris le 16 septembre, sur le bilan final du 3<sup>ème</sup> Plan national Milieux humides et les perspectives pour le prochain Plan.

Le Pôle lagunes a également travaillé de concert avec les membres du comité de pilotage des Journées mondiales zones humides, autour du bilan 2019 et de l'organisation de l'édition 2020.

#### ▪ PREVISIONNEL 2020 :

Ces actions seront poursuivies et le Pôle lagunes s'intéressera également à la réalisation d'outils communs aux Pôles-relais et à l'OFB.

## II.2 Contribution au suivi des milieux lagunaires (A20)

### 🌿 Animation du Forum Interrégional des Lagunes Méditerranéennes (FILMED) et lancement du FOGEC en Corse

En 2005, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a répondu à la demande de voir émerger un réseau de suivi physico-chimique de leurs lagunes à l'échelle de la façade méditerranéenne.

Ainsi, l'actuel FILMED rassemble depuis 2006 les gestionnaires des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et PACA.

L'objectif général est d'appuyer les gestionnaires dans la définition des mesures de gestion durable des lagunes. Ce réseau est plébiscité par les gestionnaires pour son soutien dans leurs activités de suivi et également sollicité pour divers travaux de recherche sur ces milieux.

Sites suivis par le FILMED en régions Occitanie et Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur



Le

### 🌿 Contribution au rapport parlementaire « Terres d'eau, terres d'avenir »

Rapport janvier 2019

Suite à la visite des Étangs et marais des salins de Camargue, organisée en novembre 2018 dans le cadre de la mission parlementaire « zones humides », le site a fait l'objet d'une annexe dans le rapport « Terres d'eau, Terres d'avenir » de Frédérique Tuffnell, députée de Charente-Maritime et Jérôme Bignon, sénateur de la Somme paru en janvier 2019.

FILMED réunit une vingtaine de structures gestionnaires plusieurs fois par an pour échanger sur les protocoles, l'étalonnage du matériel et les résultats du suivi des lagunes. Toutes les données sont consignées dans une base de données à accès réservé, et dont les résultats de suivi sont disponibles sur le site Internet.

Le suivi est réalisé avec l'aide d'un référent technique, Ludovic Cases, technicien de gestion au Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) et un référent scientifique, DR Rutger De Wit, au sein de l'UMR MARBEC à l'Université de Montpellier.



Réunion des gestionnaires du FILMED à la Tour du Valat. 40 personnes. 02/07/19.

L'animation du réseau s'est poursuivie avec une réunion interrégionale le 2 juillet 2019 à la Tour du Valat. Réunissant une cinquantaine de

participants de 22 structures, elle a été l'occasion d'échanges autour des données de suivi FILMED et de diverses présentations :

- Études du compartiment ichthyologique de l'étang de Berre: fonction nurserie et pêcheries - de V. Faure (GIPREB)

- Vers une stratégie de conservation à long terme des roselières littorales d'Occitanie- Clara Rondeau (ADENA)

- Présentation en télédétection littorale et zones humides de l'AVION JAUNE - M. Assenbaum (Dirigeant de l'avion Jaune, Dr en océanologie de formation),

- Stage « Amélioration des connaissances sur les potentialités d'accueil piscicole des marais lagunaires (poissons migrateurs) » – Mathilde Amand (AFB) et la validation des données ouvrages hydrauliques au ROE

L'alimentation de la BD de compilation des données de suivi physico-chimique des lagunes a été poursuivie avec les données de l'année 2019. Cette BD à accès réservé permet de pointer certaines lagunes et ses stations de suivi, d'afficher un commentaire concernant les caractéristiques de la lagune.

En Corse, l'achat de matériel nécessaire à l'évaluation de la qualité des milieux lagunaires a été effectué et le lancement d'un Forum des GEstionnaires de Corse (FOGEC) a été annoncé lors de la plateforme Recherche-Gestion du 14 novembre dans le cadre de la mise en œuvre de l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse.

## Animation du réseau de suivi de la reproduction des oiseaux laro-limicoles



Réunion du réseau de suivi des laro-limicoles. Salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34). 11/04/19

Suite au Life+ ENVOLL (2013-2018), le CEN L-R coordonne en partenariat avec la Tour du Valat, et pendant 3 ans, le réseau de suivi des oiseaux laro-limicoles coloniaux à l'échelle de la façade méditerranéenne française.

Une rencontre organisée le 11 avril par le Pôle-relais lagunes méditerranées a permis de réunir aux salines de Villeneuve-lès-Maguelone (34) plus d'une trentaine de structures de suivi des laro-limicoles, de gestion de sites lagunaires ainsi que les partenaires financiers du projet 2019-2021 faisant suite au Life ENVOLL finalisé en 2018.

Brève en ligne :

<https://pole-lagunes.org/reseau-de-suivi-des-laro-limicoles-coloniaux-lancement-suivi-2019/>

Une liste de discussion « laro-limicoles » animée par le Pôle lagunes est active depuis cette rencontre et réunit 47 abonnés pour partager autour des suivis et de la gestion des sites de reproduction des laro-limicoles coloniaux.



La page facebook de la « Météo des oiseaux » à l'attention des sports de glisse a été animée tout au long de la période de reproduction permettant de rapporter l'évolution des colonies installées sur les sites littoraux et de renforcer la vigilance sur ces secteurs.

▪ **PREVISIONNEL 2020 :**

Cette action se poursuivra en 2020 avec la poursuite du FILMED et du réseau de suivi des laro-limicoles.

Les résultats 2019 sur les laro-limicoles seront

communiqués au travers d'une réunion du réseau en début du printemps 2020.

Concernant le FILMED, une application smartphone favorisant la bancarisation des mesures physico-chimiques dans la BD du réseau sera diffusée aux gestionnaires de sites.

Les actions relatives à la mise en place du FOGEC seront poursuivies en 2020 avec entre autres : l'organisation de réunions techniques, l'installation du matériel sur les sites préalablement définis avec les gestionnaires, la présentation et les attentes du FOGEC, ainsi que la constitution des différentes instances.



## II.4 Sensibilisation - éducation à l'environnement (B12)

### 🌿 Journées mondiales des zones humides

La coordination de cet événement célébré mondialement le 2 février est une action phare depuis 2004 pour communiquer largement auprès du grand public autour de visites de sites, conférences, expositions, ateliers, etc. organisés par un réseau de partenaires mobilisés par le Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

Pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a ainsi coordonné les [Journées mondiales des zones humides](#) de Méditerranée sur le thème « Zones humides et changement climatique ».

Suite à l'appel à mobilisation lancé en octobre 2018, le programme a été conçu, imprimé et diffusé en 8500 exemplaires en Méditerranée.



### Programme JMZH 2019 diffusé en Méditerranée

Ainsi, sur les façades littorales des régions Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, **90 animations ont rassemblé 8426 personnes**, soit environ un quart des participants au niveau national.

La campagne de communication a donné lieu à 5 émissions de radio ; 13 articles de presse ; 33 articles web & de nombreuses publications sur les réseaux sociaux Le bilan est en ligne :

<https://pole-lagunes.org/bilan-jmzh-med-2019/>

La coordination nationale de l'évènement est assurée par l'association Ramsar France, l'OFB, les Pôles-relais ZH, la Snpn et la LPO. L'ensemble des animations ont été postées sur le [Portail national zones humides](#) pour faciliter la recherche par localisation géographique, type d'animations, accessibilité ou mots clefs. La participation autour de 704 animations en France a ainsi été estimée à 30 000 personnes.

### CHANTIER NATURE AVEC ACCORHOTELS

AccorHôtels, partenaire de cet événement depuis 15 ans, a mobilisé comme de coutume ses salariés sur un chantier nature.



**Chantier avec les salariés d'AccorHôtels le 09/02/2019, au Grau du Roi sur le site de l'Espiguette-Capelude (34) – cr Accorhôtel**

Une quarantaine de salariés du groupe AccorHôtels de l'Hérault ont contribué à un chantier de pose de ganivelles et de ramassage de déchets sur le site de Capelude, à l'occasion d'un chantier organisé en partenariat avec la mairie du Grau du Roi. Les participants, petits et grands, ont à nouveau manifesté une grande motivation et un intérêt certain pour cette mission, qu'ils estiment nécessaire à la préservation de nos sites naturels régionaux.

<https://pole-lagunes.org/retour-chantier-accorhotels/>

## Journées européennes du patrimoine

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes coordonne les Journées européennes du patrimoine autour des sites lagunaires de Méditerranée française depuis 11 ans, pour favoriser l'attrait de nouveaux publics.

La coordination sur le thème national « Arts et divertissements » a été poursuivie avec la diffusion de l'appel à mobilisation puis le soutien financier de 8 structures pour réaliser un programme toujours étoffé, diffusé largement.

Suite à l'appel à mobilisation lancé en mai 2019, le programme a été conçu, imprimé et diffusé en 5300 exemplaires en Méditerranée, accompagné d'affiches.



### Programme JEP 2019 diffusé en Méditerranée

Le programme a été l'occasion de diffuser au fil des pages les messages clés sur les services rendus par les zones humides.



### Les chauves-souris des lagunes.

#### Observation des animaux de la nuit... !

Le soir venu, alors que le ciel et la lagune de Thau se teintent de rouge et d'or, les oiseaux se laissent admirer et les chauves-souris prennent leur envol. Munis de jumelles, amplificateurs de sons et « batbox », saisissez une ornithologue-chiroptérologue. Animée par la LPO Hérault.

- RDV : Plage du musée à Bouzigues de 19h30 à 22h
- Réservation : obligatoire au 06 33 23 19 23
- Infos : places limitées

### Les défenses Vauban du port de Sète

Initiation à la pratique de la voile lors de navigations au large des côtes sétouises. L'occasion de découvrir, depuis la mer et à la voile, les systèmes de défense mis en place au XVIII<sup>e</sup> siècle pour repousser les attaques répétées de la marine anglaise.



- RDV : Base Tabarly à Sète, de 13h30 à 16h30
- Réservation : obligatoire au 06 32 49 57 75
- Infos : 30€/personne, 15€/- de 15 ans (comprend l'adhésion annuelle à Cap au Large), minimum 4 inscrits

Sam. 21 & Dim. 22

### Muge, Mulet, connaissez-vous ce poisson ?

Avez-vous déjà entendu parler de ce poisson qu'on voit en mer, dans nos lagunes... ? Saviez-vous qu'il est « durable » et qu'il pourrait être le prochain poisson à la mode dans nos assiettes ? À l'aide d'un jeu et de panneaux explicatifs, découvrez les enjeux liés à cette espèce pour le développement de notre territoire. Grâce à un jeu et des panneaux explicatifs, un médiateur du CPIE Bassin de Thau vous présentera les enjeux liés à ce poisson omniprésent sur notre territoire.

16

- RDV : Musée ethnographique de l'étang de Thau à Bouzigues, de 14h à 18h
- Infos : accessibilité handicap moteur

Les zones humides, espaces verts dans les villes offrent aux citadins des lieux de loisirs et un accès à une diversité de plantes et d'animaux.

Elles sont des îlots de fraîcheur, permettant de rafraîchir les villes de 0,5 à 3 °C.

Le contact avec la nature réduit le stress et améliore la santé !



Au total, les 21 et 22 septembre 2019, 70 animations ont eu lieu, organisées par 40 structures sur 33 communes différentes. **Une dizaine d'animations ont dû être annulées du fait d'une météo défavorable cette année (épisode cévenol)**. Plusieurs ont été reportées fin septembre/octobre. Au bilan, près de 11 000 personnes se sont tout de même rendues dans les zones lagunaires de 33 communes différentes, mais ce chiffre reste bien inférieur à la fréquentation des années précédentes (n.b. : les 3 années précédentes, plus de 21 000 visites ont été comptabilisées chaque année).

Des animations de tout type avec une majorité de visites et d'ateliers/animations et spectacles. Les retours des participants auprès des animateurs ont été enthousiastes : « Participants (surtout des locaux) très heureux de découvrir leur patrimoine » (Musée de Mariana), « Les participants ont été ravis d'observer et de découvrir l'écologie d'une avifaune jusqu'alors méconnue » (LPO Paca), « Des locaux ont découvert le site sous une autre manière et appris bien des choses » (Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée), « Retours très positifs. Ils sont même partants pour recommencer l'an prochain ! » (ADEE)

**Une enquête réalisée auprès d'environ 200 participants a montré que deux tiers des**

**personnes interrogées ont découvert la zone humide grâce à cet évènement, démontrant ainsi son caractère attractif pour de nouveaux publics.**

<https://pole-lagunes.org/bilan-des-journees-europeennes-du-patrimoine-2019-autour-des-lagunes-mediterraneennes/>

#### **Autres actions**

- Partenariat avec l'enseignement supérieur, de formation ou universités (sur fonds propres) : intervention auprès des étudiants ingénieurs de Sciences et techniques de l'Eau de Polytech'Montpellier sur la thématique « Animation et gestion intégrée des lagunes méditerranéennes » (23/10/19).
- Intervention auprès des élèves ingénieurs de la formation de l'Institut National Supérieur des Études Territoriales(26/03/19, Montpellier).
- Suivi du dispositif de sensibilisation déployé sur le littoral piloté par le Graine Occitanie.
- Projet tutoré JMZH en Corse avec des étudiants du Master 1 GILVHA (Gestion Intégrée du Littoral

– Valorisation Halieutique ; Université de Corse) ayant pour principal objectif de proposer une animation innovante afin de sensibiliser des acteurs moins sensibles aux zones humides et de valoriser ces espaces méconnus.

- Intervention sur les zones humides lors de l'évènement Grand Défi Biodiversité du CPIE-Arles (25/05/18 Arles).

#### ▪ **PREVISIONNEL 2020 :**

L'ensemble de ces actions seront reconduites en 2020, y compris pour les interventions en formation, sur fonds propres des structures du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

La coordination des JMZH 2020 est programmée sur le thème « Zones Humides et biodiversité ». Un chantier pour les collaborateurs d'AccorHôtels en Méditerranée est également programmé le 7 mars 2020 sur les salines de Villeneuve-lès-Maguelone.

## II.5 Formation des gestionnaires (B20)

### 🌿 Restitution de travaux de recherche sur les zones humides littorales de Corse

Scientifiques et gestionnaires de Corse se sont réunis le 14 novembre pour restituer des travaux de recherche sur les zones humides littorales.



Rencontre entre gestionnaires et chercheurs 14/11/2019

La rencontre a été organisée par l'Office de l'Environnement de la Corse dans le cadre des actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes et de l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse, en collaboration technique et financière avec la DREAL de Corse et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Près de 40 personnes, appartenant à 12 structures différentes, y ont participé.

Plusieurs résultats de travaux de recherche ont ainsi pu être présentés, ainsi que deux outils au service de la préservation de ces milieux portés par l'Office de l'Environnement de la Corse : l'Observatoire Régional des Zones Humides de Corse et la cartographie de ces milieux 2020-2021.

Brève en ligne :

<https://pole-lagunes.org/plateforme-recherche-gestion-restitution-de-travaux-sur-les-zones-humides-littorales-en-corse/>

### 🌿 Restitution de l'étude de bon fonctionnement des zones humides littorales

À la demande de l'AE RMC, les réunions initialement programmées fin 2019 ont été repoussées à 2020 compte tenu d'un délai supplémentaire pour l'aboutissement de l'étude.

#### ▪ PREVISIONNEL 2020 :

En Occitanie et PACA, 2 réunions de restitution sont programmées sur l'étude en cours sur l'espace de bon fonctionnement des zones humides littorales. Par ailleurs, une réunion sera organisée sur la restitution des travaux améliorant la connaissance des milieux lagunaires en Occitanie/PACA (hydrologie, qualité de l'eau, indicateurs d'état, etc.)

En Corse, des journées d'échanges seront organisées entre chercheurs et gestionnaires en novembre 2020 et par ailleurs avec les acteurs socioprofessionnels (e.g. architectes) sur l'évaluation des fonctions des ZH.



## II.6 Veille technique pour les collectivités territoriales et gestionnaires (B30)

De par son rôle de mutualisation des connaissances et de lien à l'échelle nationale, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes se tient informé des avancées concernant les outils utilisés par les collectivités locales et les gestionnaires afin de les diffuser et de favoriser les échanges d'expériences entre acteurs qui portent le même type d'outils. Cette veille et la présence aux diverses réunions permet d'alimenter le programme d'actions du Pôle-relais lagunes méditerranéennes.

En Corse: À l'issue du COPIL du 23 octobre 2018, ayant acté l'adaptation de 3 listes d'espèces (Flore, Odonates et Orthoptères) pour la mise en œuvre des indicateurs RHOMEO à la région Corse, un travail technique a été engagé par des agents de l'Office de l'Environnement de la Corse. L'adaptation régionale des cotations et la mise à jour des listes d'espèces pour le protocole Odonates (P06), qui permet le déploiement de l'indicateur « Intégrité du peuplement d'odonates » (I10), ont été finalisées. L'adaptation de la liste d'espèce relative au protocole Flore (P02) débutera certainement en 2020. Le CBNC attend l'accord d'un financement de l'AE RMC pour débiter ce travail.

En Occitanie, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a participé à des ateliers sur la transition écologique et gestion intégrée organisés par le SMBT dans le cadre de Ora maritima et à des ateliers de connaissances organisés par l'initiative Ambition littorale (Argelès-sur-mer). Il a été présent à la commission lagune du SYMBO traitant du fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or, au COPIL N2000 du PNR de la Narbonnaise pour le site de l'étang de La Palme, et au COPIL N2000 du SMCG pour le site de la petite Camargue gardoise ainsi qu'au Comité de

gestion des sites gérés par la commune du Grau du Roi. Il participe également aux réunions de projets lancés sur les milieux lagunaires (PRA lagunes temporaires et Conservation des roselières d'Occitanie) et transmet des informations techniques et de contacts utiles à ces réseaux. D'autre part, il a contribué à la mise en place du programme d'animations de la semaine de la mer, porté par le Parlement de la mer (Région Occitanie) plus particulièrement pour valoriser la biodiversité en zones humides littorales.

En PACA, le Pôle-relais a participé aux réunions des projets sur la recherche et gestion des différentes zones humides.

- En matière de gestion : assemblée plénière du Réseau Régional des gestionnaires de Milieux aquatiques (29/01) ; Réunions d'avancement du plan de gestion multisites du Conservatoire du littoral en Camargue (la Cure, Taxil et Grandes Cabanes) (08/02 et 6/12) ; Comité annuel du 3<sup>e</sup> PGEN du GPMM (28/02) ; Comité de gestion de la Poudrière et Pte Camargue (4/07) ; Présentation du bilan de 10 ans de gestion du site des étangs et marais des Salins de Camargue (3/10) ; Journée « Gestion des zones humides de Camargue » avec le CPIE-Arles (17/12) ;
- Divers projets d'études et recherche : Copil du projet Medicyn (15/01) ; Séminaire annuel de l'OHM Littoral Méditerranéen (27/03) ; comité de pilotage du projet d'étude sur les lagunes temporaires méditerranéennes par le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (18/03) ;
- - conférence de citoyens sur la question de l'espace environnemental Cousteau à St Mitre les Remparts sur l'étang de Berre du 23 mars avec le GREC-SUD.



## II.8 Sensibilisation des décideurs (B50)

### 🌿 Atelier de territoire autour des étangs palavasiens en Occitanie et en PACA

Cet atelier sur la résilience et la transition écologique du territoire des étangs palavasiens allant des communes de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone a été programmée le 22 janvier 2020 et a réuni une mixité d'acteurs du territoire afin de construire des pistes d'actions pour faire face à l'enjeu climatique sur ce territoire à la fois constitué de milieux naturels littoraux, agricoles, urbains et périurbains.

L'animation a été assurée par Béatrice le Moël, chercheuse en psychologie sociale de l'environnement et facilitatrice de la transition territoriale par le développement de l'intelligence collective.



**Atelier résilience territoriale 22/01/2020**

Cet atelier a réuni 38 personnes majoritairement citoyen.ne.s, acteur.rice.s du territoire. 6 retours d'expérience et les témoignages des participant.e.s ont mis en lumière des initiatives locales en faveur de la résilience territoriale, et mis en exergue le besoin de coopération et de partage des savoirs pour l'émergence de nouvelles initiatives. Les réflexions en ateliers ont permis de dresser les premières pistes pour bâtir un manifeste en faveur de la résilience du

territoire de Frontignan à Villeneuve-lès-Maguelone, à l'attention des élus.

<https://pole-lagunes.org/resilience-territoriale-littoral-lagunaire/>

Côté PACA, le séminaire a été repoussé à 2020. Le thème et le territoire d'accueil sont en cours de discussion avec les partenaires.

### 🌿 Prix

La remise du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un événement biennal depuis 2011, dont l'objectif est double : mettre en lumière une action exemplaire et innovante sur un territoire lagunaire, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

L'édition 2019-2020 est consacrée au thème « préserver les zones humides pour le bien-être des populations ». Ce Prix récompense les initiatives ayant fait le choix de préserver ou de restaurer des zones humides littorales pour les bienfaits qu'elles procurent aux populations.

L'appel à projets a invité à répondre les collectivités locales (communes, EPCI, syndicats mixtes) ou autres gestionnaires publics et privés de zones humides dans les régions Occitanie, SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur ou Corse, ayant porté un projet, sur une commune littorale en lien avec le thème.

Le jury réunit en décembre a désigné le lauréat et le prix lui sera remis dans la cadre d'un événement public du congrès mondial de la nature en juin 2020, pour favoriser la mise en lumière de l'initiative primée.

<http://www.pole-lagunes.org/prix>

### ▪ PREVISIONNEL 2020 :

En 2020, les deux rencontres seront mises en œuvre en Occitanie et en PACA. Pour la région Corse, il est prévu un accompagnement des services de l'État (DDTM) pour des interventions spécifiques auprès d'élus littoraux pour la sensibilisation aux fonctions des zones humides littorales et à l'intérêt de les préserver.

Le lauréat du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes se verra remettre son prix à l'occasion du congrès mondial de la nature à Marseille en juin 2020.



## II.11 Fonctionnement du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (E)

En 2019, le Pôle-relais lagunes méditerranéennes a mandaté un prestataire afin de définir une stratégie de communication et d'accompagnement pour le Pôle lagunes dans les prochaines années.

Le cabinet « Autrement dit » a ainsi été sélectionné et la réunion de démarrage de la mission de 4 mois a eu lieu le 6 décembre 2019.

La stratégie s'établira en deux temps :

- PHASE 1 : analyse des enjeux des territoires littoraux et besoins des acteurs par le biais d'enquêtes et entretiens individuels
- PHASE 2 : définition de la stratégie de communication et d'action. Les publics prioritaires seront définis et pour chacun d'entre eux, la nature et la consistance des actions à mener, les moyens nécessaires, les messages à faire passer, l'interaction avec les autres acteurs et les démarches et pistes d'amélioration le cas échéant pour une meilleure efficacité (fonctionnement en réseau). Les outils de

communication seront définis, ainsi que les moyens requis, l'échéancier de réalisation, les indicateurs de suivi et d'évaluation.

Les autres actions de fonctionnement ont concerné :

- Organisation des réunions d'équipe.
- Organisation de deux comités de pilotage.
- Rédaction des rapports d'activité : rapport d'activité et bilan financier 2018, programme d'action prévisionnel et budget 2019, suivi d'état d'avancement des dossiers, rapport d'activité 2019.

### ▪ PREVISIONNEL 2020 :

L'ensemble de ces activités de fonctionnement se poursuivront à l'identique et la stratégie d'accompagnement et de communication sera finalisée.

## II.12 Le Life Marha: améliorer l'état de conservation des habitats marins



La Tour du Valat, en tant que coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes participe au Life Marha qui regroupe 12 partenaires de 2018 à 2025.

Le projet Life intégré dédié aux habitats marins des sites Natura 2000 métropolitains français a démarré en 2018. Porté par l'Office français de la biodiversité, ce projet a pour finalité de maintenir ou restaurer un bon état de conservation des habitats Natura 2000. Huit habitats sont ciblés, dont les « lagunes côtières » (UE 1150\*).

Il porte sur 160 sites Natura 2000 « habitats », dont une centaine pour lesquels l'OFB et les partenaires de Marha sont impliqués. Il va permettre de renforcer la connaissance, le suivi et la gestion des habitats marins Natura 2000.

Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes contribue à l'évaluation de l'état de conservation de l'habitat « lagunes côtières » et au plan de renforcement de capacités (363 k€).

En 2019, quatre formations ont eu lieu dans ce cadre :



**Formation Espèces exotiques envahissantes (EEE) en Corse, 26 Juin 2019 à Corte**



**Formation interrégionale EEE du 17 septembre 2019 en Camargue.**



**Formation relative à l'utilisation de QGIS en appui à la cartographie de l'habitat lagune côtière en Corse du 7 au 9 octobre 2019.**



**Formation relative à l'utilisation de QGIS en appui à la cartographie de l'habitat lagune côtière à Arles des 15 et 16 octobre 2019.**

<https://pole-lagunes.org/en-action/life-marha/>

### ▪ **PREVISIONNEL 2020 :**

Afin de renforcer les compétences des animateurs et gestionnaires des sites Natura 2000 et de permettre la prise en main de la Méthode d'évaluation à l'échelle du site Natura 2000 – Guide d'application (Version 2) pour l'état de conservation des lagunes côtières d'intérêt communautaires, d'autres formations auront lieu en 2020 : identification des Macrophytes en milieux lagunaires en Corse avec l'Université de Corse et l'UMS Patrinat en mai 2020, ainsi qu'en Occitanie.